



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des Affaires Juridiques  
et Institutionnelles**

Pôle Affaires Juridiques

**Affaire suivie par**  
[daji.delegations@univ-tlse3.fr](mailto:daji.delegations@univ-tlse3.fr)

**Décision n°2025\_OR\_050**

**UNIVERSITÉ  
DE TOULOUSE**

**Délégation de signature**

## **LA PRÉSIDENTE**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.711-11, L.712-1, L.712-2, et R.719-79 ;  
Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;  
Vu la charte de l'achat public de l'université ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2010/06/87 en date du 7 juin 2010 relative à la publication des délégations de signature sur le site internet de l'université ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2025/04/CA-036 en date du 7 avril 2025 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'Université de Toulouse ;  
Vu la nomination de Madame Catherine Paut en tant que directrice des achats de l'Université de Toulouse.

## **DÉCIDE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Madame Catherine Paut, directrice des achats, à l'effet de signer au nom de la présidente de l'université, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes et décisions suivants :

#### **1.1 Marchés publics**

- **Préparation et passation des marchés**
  - formulaire du registre des dépôts ;
  - procès-verbal d'ouverture des candidatures et des offres ;
  - procès-verbal de la commission d'attribution du marché ;
  - courrier d'information d'attribution du marché ;
  - rapport de présentation des marchés ;
  - décision de la liste des candidats admis à remettre une offre ;
  - décision de la composition de la commission ;
  - demande de précisions ou de compléments sur l'offre.
- **Achèvement des procédures de marchés**
  - information aux candidats non retenus ;
  - information aux candidats retenus ;
  - décision de déclaration sans suite ;
  - décision d'infructuosité ;
  - formulaire de mise au point.
- **Exécution des marchés**
  - déclaration de sous traitance ;
  - avenant dans la limite des seuils fixés par délibération du conseil d'administration portant délégation de pouvoir à la présidente de l'université ;
  - décision d'affermissement d'une tranche optionnelle ;
  - ordre de service ;
  - certificat de main levée ;
  - certificat de cessibilité ou exemplaire unique ;
  - décompte de pénalités de retard ;

- courrier de mise en demeure ;
- décision de reconduction ;
- décision de non reconduction ;
- décision d'avance ;
- prolongation de délai d'exécution ;
- prolongation de garantie de parfait achèvement (GPA).

➤ **Actes de gestion des marchés**

- unité fonctionnelle ;
- opération de travaux.

## **1.2 Domaine de la gestion des personnels de la direction**

- actes concernant les personnels fonctionnaires, contractuels et auxiliaires affectés à la direction des achats excepté ceux dont la directrice est personnellement bénéficiaire :

- les ordres de mission des personnels placés sous son autorité ;
- les autorisations d'absence et de congés annuels des personnels placés sous son autorité ;
- les vérifications et constatations de l'exécution du service fait (heures et obligations de service) ;
- les conventions de stage et d'accueil dans la direction ;
- les actes relatifs à la gestion des horaires, des plannings de travail et des modalités de travail.

## **Article 2**

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle prend fin au plus tard à la fin du mandat du délégataire ou jusqu'à la désignation du successeur du délégant lorsqu'il cesse ses fonctions.

## **Article 3**

Toute subdélégation de signature est prohibée.

## **Article 4**

La présente décision est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de la direction des achats et sur le site internet de l'université.

## **Article 5**

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 09/04/2025

La délégante,  
La présidente de l'Université de Toulouse,

La délégataire,  
La directrice des achats,

Odile Rauzy

Catherine Paut

